



TOUTES ET TOUTES MOBILISEES LE 5 MAI 2025 : CONTRE LA LOI ATTAL ET POUR DES MOYENS À LA PJJ

Le 05 mai 2025, le SNPES-PJJ/FSU appelle à la grève et à la mobilisation contre la Loi Attal qui passera en commission Mixte Paritaire dès le 6 mai 2025. Il s'agit de la dernière étape législative de ce texte dont le contenu initial, réactionnaire, a été alourdi (cf note de décryptage en copie)! La mobilisation est une pression et un mode d'action indispensable pour combattre l'essence de ce texte et les reculs considérables qu'il prévoit. Aussi, nous appelons largement à cette mobilisation avec les fédérations (FSU, CGT, SOLIDAIRES etc.), syndicats de la PJJ (CFDT Interco, UNSA-SPJJ...), de nombreux.ses syndicats de l'enfance, organisations de défense des droits de l'enfant et des droits humains et acteur.rices de la justice.

MOBILISONS NOUS A LA PJJ POUR DIRE NON :

**A L'INVERSEMENT DE L'ATTÉNUATION DE PEINE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTES
A DES PEINES TOUJOURS PLUS SEVERES
A LA MISE EN PLACE DE COMPARUTIONS IMMÉDIATES
A DES SANCTIONS FINANCIERES CONTRE LES PARENTS**

MOBILISONS NOUS A LA PJJ POUR DIRE OUI :

**A LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À LA PJJ
A UN ABAISSEMENT DES NORMES IMMÉDIATS AVEC DES MOYENS ET RECRUTEMENTS
A DES MOYENS POUR L'ÉDUCATIF PAS L'ENFERMEMENT**

